



*Signataire : Sylvain Thévoz*

*Date de dépôt : 3 novembre 2022*

## **Question écrite urgente**

**Propos haineux, menaces contre les cyclistes dans l'espace public et vulnérabilité de ceux-ci. Quelles protections pour eux ?**

Les cyclistes sont régulièrement les cibles de propos haineux et menaçants sur les réseaux sociaux. Des attaques récurrentes et verbales ont lieu quotidiennement contre eux dans la réalité physique, sans dépôt de plainte du fait de l'anonymat, laissant craindre des attaques contre ceux que certains désignent trop facilement à la vindicte populaire en leur posant la cible de « cycloterroriste dans le dos ». On a pu constater avec quelle agressivité certains automobilistes se sont pris aux militant-e-s de *Renovate Switzerland* lorsque ces derniers se sont assis sur la route pour aider à une prise de conscience sociétale sur le climat et l'isolation des bâtiments.

- *Comment le Conseil d'Etat évalue-t-il l'intensité de la menace qu'un usager de véhicule motorisé puisse s'attaquer à un groupe de cyclistes avec son véhicule ?*
- *Des aménagements spécifiques sont-ils prévus pour protéger les cyclistes de ce type de risque, particulièrement aux endroits où les cyclistes se trouvent rassemblés ?*
- *Séparer clairement les cyclistes du reste de la circulation avec des pistes protégées n'est-il pas pour le Conseil d'Etat une voie à suivre avant qu'un drame ne survienne ?*
- *Quelles mesures de prévention sont actuellement menées pour désamorcer les comportements violents des usagers de véhicules motorisés individuels et les inviter à davantage de respect envers les autres usagers de la route, particulièrement les cyclistes et piétons ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses qu'il saura apporter à ces questions.